



Le Saint-Siège

**ADDRESS OF JOHN PAUL II
TO H. E. MR SAIDULLA KHAN DELHAVI
NEW AMBASSADOR OF THE ISLAMIC REPUBLIC
OF PAKISTAN TO THE HOLY SEE***

Friday, 22 March 1985

1. J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue dans l'exercice de votre mission d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Islamique du Pakistan et je suis heureux de recevoir les Lettres de Créance qui vous autorisent à représenter votre pays près le Saint-Siège.

Je vous remercie pour les salutations que vous m'avez transmises de la part de votre Président, le Général Mohammad Hia-ul-Haq, et je vous prie de l'assurer de mes vœux les plus dévots pour la paix et le bien-être de tous les citoyens de votre pays.

2. Vous avez eu l'amabilité de vous référer au discours que j'ai adressé en janvier dernier aux membres du Corps Diplomatique accrédité près le Saint-Siège. Vous y avez relevé ce que j'ai affirmé au sujet des qualités qui doivent caractériser les relations internationales si on veut préserver et renforcer la paix: réciprocité, solidarité et collaboration effective.

De même que ces qualités sont la base indispensable des relations pacifiques entre les nations et groupes de nations, elle constituent aussi le solide fondement d'harmonieuses et fécondes relations entre les différents secteurs de la population au sein d'un pays déterminé, et même entre les individus dans leurs rapports personnels, les uns avec les autres. Le respect de ces qualités et les efforts pour résoudre les différends donne l'assurance que les droits légitimes de tout le monde seront garantis et effectivement sauvegardés. Là où prévalent l'esprit de réciprocité, la solidarité et la collaboration, personne ne voudra être traité avec honneur sans ressentir en même temps l'obligation d'honorer les autres à leur tour.

3. Tout ceci a une particulière importance en ce qui concerne la liberté religieuse, un droit fondamental de l'homme dont j'ai parlé lors de ma réunion de janvier dernier avec le Corps Diplomatique. «Ici, ai-je affirmé, il y va de la dignité de l'homme de s'ouvrir à la foi religieuse par un hommage libre de la raison et du cœur, avec la grâce, selon ce que découvre et prescrit la conscience bien formée» (n. 3). A cet égard j'ai maintes fois répété que l'Église catholique ne prétend nullement à une considération spéciale: elle demande uniquement la liberté' d'exister et le droit d'exercer sa mission d'amour et de service, en plein respect des consciences et «en raison de la distinction entre les domaines politiques et religieux» (ibid)

Je me suis trouvé vivement encouragé par les expressions publiques d'appréciation de la part des membres de votre gouvernement au sujet de la participation des chrétiens aux progrès et à la prospérité du Pakistan. Bien que formant une stricte minorité dans votre pays, la communauté chrétienne cherche à offrir sa propre collaboration spécifique à la cause du Pakistan et s'engage à fond pour édifier la vie de la nation grâce à des oeuvres charitables et à des activités éducatives personnelles de l'Église ou par le témoignage des chrétiens en tant que fidèles citoyens de leur pays.

Le Saint-Siège tient en particulière estime l'esprit d'égalité devant la loi des différents corps religieux qui est dans la meilleure tradition du Pakistan--un esprit que le président du Pakistan a récemment réaffirmé dans son message de Noël aux chrétiens. J'ai l'espoir que les difficultés encore en suspens dans ce domaine seront bientôt résolues en plein respect de ce digne principe.

4. Vous avez également parlé du grave problème de la présence dans votre pays d'un très grand nombre de réfugiés venant de l'Afghanistan. Je suis parfaitement conscient du sérieux effort et des sacrifices que cette pénible situation impose aux ressources sociales et économiques du Pakistan. La réponse de votre gouvernement qui tente de pourvoir dans toute la mesure du possible à l'assistance de ces personnes déplacées mérite une ample reconnaissance et un grand soutien. L'Église Catholique, pour sa part, continuera à collaborer autant que possible à l'allègement des souffrances de ceux qui ont dû abandonner leur propre foyer et leurs biens dans leur patrie. La situation de ces réfugiés interpelle la communauté mondiale, non seulement comme objet d'aide et de solidarité humaine, mais aussi comme test de la volonté de relâcher les tensions internationales: et de créer un meilleur climat d'entente et de dialogue

Monsieur l'Ambassadeur, au moment où vous commencez votre mission, je suis heureux de reconnaître les bonnes relations qui existent entre votre pays et le Saint-Siège, et je réaffirme la volonté du Saint-Siège de renforcer ces liens dans le climat de solidarité et collaboration réciproques dont nous avons parlé. Je vous assure que vous recevrez toujours notre aide dans l'accomplissement de votre mission, et j'invoque pour vous pour votre gouvernement et pour le peuple que vous représentez la plénitude des dons divins.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.17 p.11.*

© Copyright 1985 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana